



Rapport Annuel 2008/2009



Sommaire

Conseil d'Administration, Commissaire	3
Rapport du Conseil d'Administration	5
Présentation du groupe	5
Evènements majeurs dans le groupe en 2008/2009	5
Périmètre de consolidation	6
Chiffres-clés de l'exercice	7
Rapport sur nos activités	9
Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2008/2009 et perspectives pour 2009/2010)	9
Bundaberg Sugar (Australie)	10
Groupe Sucrier (Belgique)	12
Isçal Sugar (Belgique)	13
Compagnie Sucrière (R.D.Congo)	14
Galactic (Belgique)	15
Devolder (Belgique)	15
Socagrim (R.D.Congo)	15
Situation financière	17
Commentaires sur les comptes consolidés	17
Commentaires sur les comptes annuels	20
Affectations et prélèvements, élections statutaires	22
Affectations et prélèvements	22
Elections statutaires	22
Informations complémentaires	22
Risques et incertitudes	22
Environnement, personnel, clients	23
Orientations futures	23
Autres informations	23
ANNEXES	24-48
A. Comptes consolidés du groupe au 31 mars 2009	24-39
Bilan, comptes de résultats consolidés et annexes	24-32
Méthodes de consolidation et règles d'évaluation	33-38
Rapport du Commissaire	39
B. Comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2009	40-48
Bilan, comptes de résultats, annexes et règles d'évaluation	40-47
Rapport du Commissaire	48







Conseil d'Administration

Comte Paul Lippens

Monsieur Olivier Lippens

Comte Guillaume d'Arschot Schoonhoven ⁽¹⁾

Monsieur Harold Boël ⁽¹⁾

Comte Richard Goblet d'Alviella

Madame Claude Lippens

Madame Florence Lippens ⁽¹⁾

Comte Maurice Lippens

Président

Administrateur-délégué

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Monsieur Yves Boël

Président honoraire

⁽¹⁾ membres du comité d'audit

Commissaire

ERNST & YOUNG Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Vincent Etienne





Rapport du Conseil d'Administration

Mesdames,
Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de notre septante-neuvième exercice social et de soumettre à votre approbation, conformément à la loi et à nos statuts, ses comptes annuels arrêtés au 31 mars 2009, ainsi que ses comptes consolidés à cette même date.

Présentation du groupe Finasucre

Le groupe produit des sucres roux, blonds, blancs et raffinés à partir de cannes et de betteraves, et les commercialise auprès de clients industriels et de la grande distribution, dans de nombreux conditionnements. Il fabrique aussi toute une gamme de caramels et de spécialités.

Il vend également de l'énergie renouvelable sous forme d'électricité. Il produit de l'alcool, de la mélasse, des pulpes de betteraves ainsi que d'autres produits destinés à l'alimentation animale.

Finasucre, par le biais de sa filiale Galactic, est un important producteur d'acide lactique et de ses dérivés. Elle entreprend aussi des recherches dans le domaine de la production de plastiques biodégradables et recyclables.

L'ingénierie et la production d'équipements pour sucreries complètent la palette des métiers de Finasucre.

Le groupe possède des usines en Belgique, aux Pays-Bas, au Congo, en Australie et en Chine.

Pour l'exercice clôturé le 31 mars 2009, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de € 390 millions et a un actif net de € 369 millions. Le groupe emploie 3.558 personnes dans le monde de manière permanente et environ 2.000 personnes durant la campagne pour réaliser une production de 955.910 tonnes de sucre.

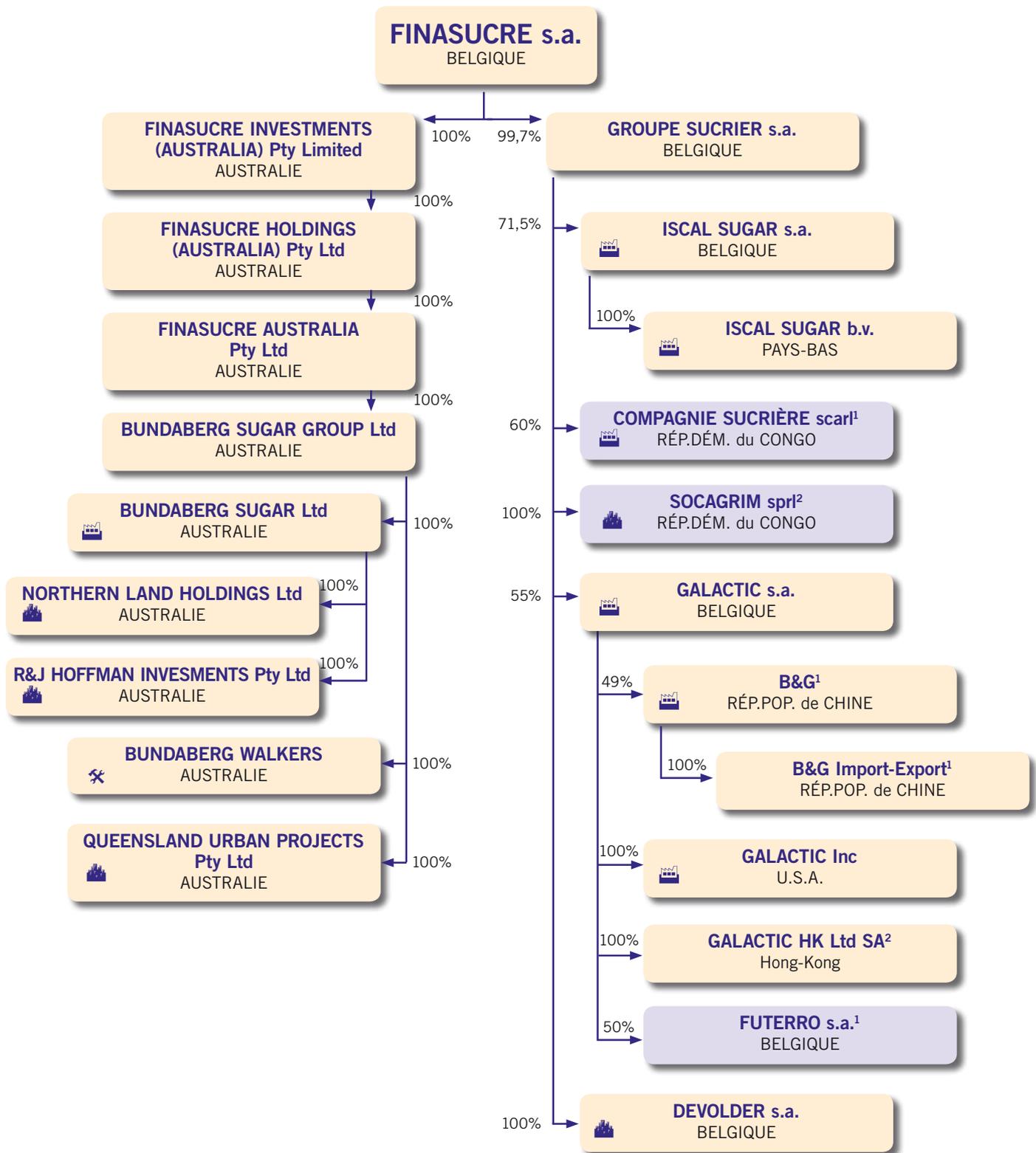
Persuadé de l'importance, à l'avenir, du sucre comme source d'énergie renouvelable, Finasucre poursuit le développement de cet aspect nouveau du métier tout en continuant le renforcement des utilisations actuelles comme édulcorant naturel sur tous ses marchés.

Evènements majeurs dans le groupe en 2008/2009

- Dans un environnement de crise majeure qui a bouleversé le système bancaire, le conseil d'administration a proposé à l'assemblée des actionnaires du 13 octobre 2008 de ne pas procéder à l'opération de rachat d'actions propres qui avait été envisagée et d'y surseoir. L'assemblée a approuvé cette proposition.
- Poursuite de la restructuration, conséquence des décisions prises durant l'exercice précédent d'abandonner un tiers du quota d'Iscale Sugar et de fermer l'usine de Moerbeke. Le programme de restructuration du secteur sucrier européen a été qualifié de succès, en mars 2009, par la Commission de l'U.E.
- Deuxième rachat d'actions propres par Iscale Sugar le 23 juin 2008 avec annulation immédiate des actions (réduction des fonds propres).



Périmètre de consolidation au 31 mars 2009



■ Sociétés consolidées
■ Sociétés non consolidées

🏭 Sucre et dérivés
⚙️ Engineering
🏠 Immobilier

¹ Comptes au 31 décembre

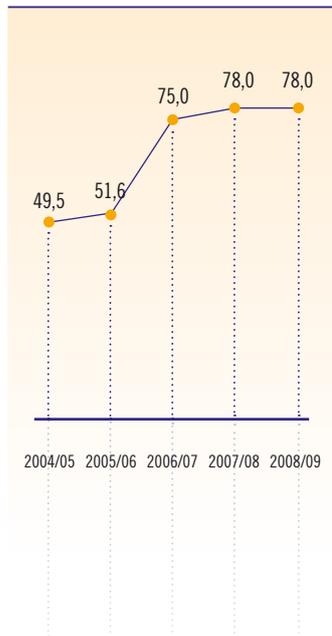
² Premier exercice social en cours



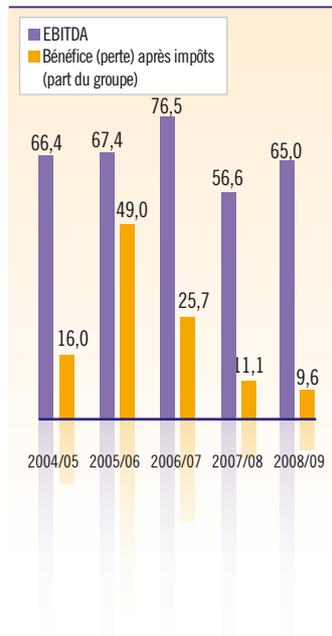
Chiffres-clés de l'exercice

en '000 €	GROUPE CONSOLIDÉ		FINASUCRE S.A.	
	2008/2009	2007/2008	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires	389.982	393.811	-	-
Cash flow d'exploitation (EBITDA)	65.014	56.540	-	-
Bénéfice courant avant impôts	41.006	3.382	6.380	11.391
Bénéfice (perte) après impôts (part du Groupe)	9.644	11.148	-	-
Capitaux propres	368.725	392.459	289.803	293.849
Total de l'actif	584.558	650.447	301.183	304.770
Dividende net par action (en €)	-	-	78,00	78,00

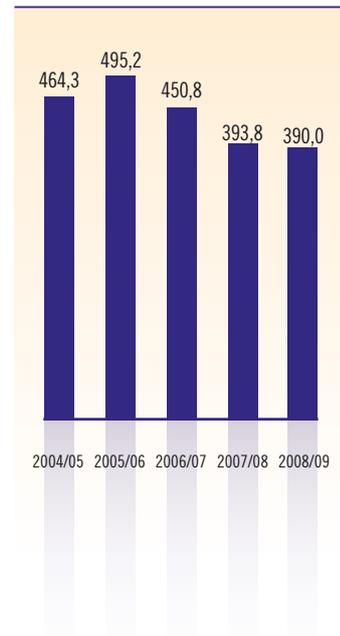
Dividende net par action
en €



EBITDA et résultats consolidés
en millions €



Chiffre d'affaires consolidé
en millions €







Rapport sur nos activités

Marché mondial du sucre (revue de l'exercice 2008/2009 et prévisions pour 2009/2010)

APERÇU QUANTITATIF

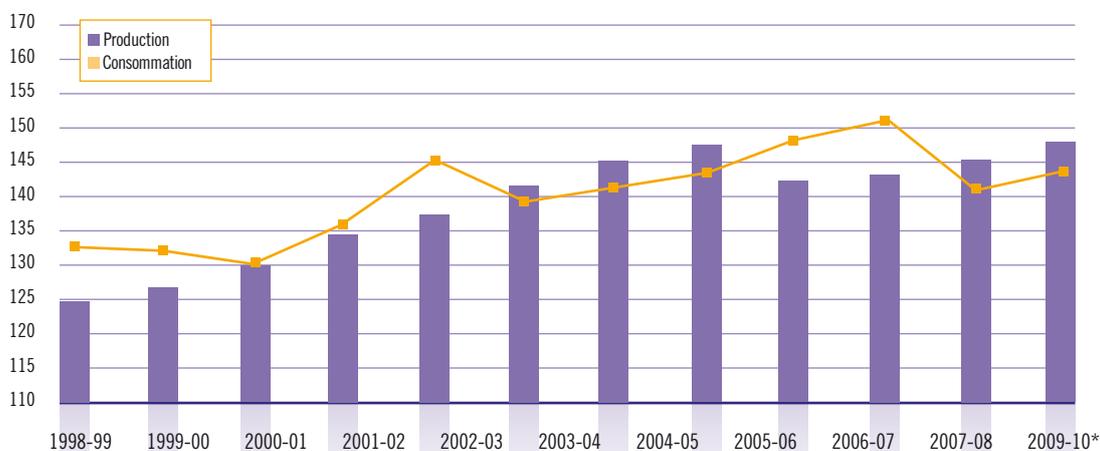
Nous avons exprimé l'année dernière nos réserves quant à une probable augmentation du prix du sucre sur le marché mondial pour l'exercice 2008/2009. En effet, les fondamentaux n'étaient pas très encourageants, avec un record de cannes attendu au Brésil et un surplus significatif prévu en Inde.

L'Inde a néanmoins surpris tous les analystes en produisant 10 millions de tonnes de moins que la saison précédente et 5 millions de tonnes de moins que le consensus. La politique de subside à l'export du gouvernement Indien durant la dernière saison n'a pas permis au pays de conserver un surplus significatif en stock ; l'Inde se trouve dans une position où l'importation de sucre semble inévitable avant le début de la campagne en septembre prochain.

Le Brésil a comme prévu battu tous les records de production de cannes, mais l'impact sur la production de sucre a été plus limité, puisque les producteurs locaux ont privilégié la production d'éthanol. La décision de favoriser l'éthanol a été prise au début de la campagne, lorsque les cours mondiaux du pétrole étaient au plus haut.

Notons que les campagnes dans les autres pays exportateurs, notamment la Thaïlande, le Mexique et l'Australie, ou les pays importateurs, comme la Chine, les Etats-Unis et la Russie, ont été décevantes. Depuis la restructuration du secteur sucrier en Europe, celle-ci se trouve dans l'obligation d'importer du sucre sur le marché mondial.

Production et consommation mondiales
(en millions de tonnes de sucre roux) Source : EDF Man



*données estimées



ÉVOLUTION DU PRIX MONDIAL

Malheureusement, l'envolée des prix que ces fondamentaux très constructifs auraient pu initier a été infléchi par l'exode des fonds d'investissement et des spéculateurs, touchés de plein fouet par la crise économique mondiale.

Le cours du sucre est descendu jusqu'à 9,5 cts/livre au cours du mois de juin, en pleine campagne Brésilienne, et est progressivement remonté pour atteindre 12,5 cts/livre à la fin de l'exercice comptable.

Les perspectives sont plus encourageantes pour l'année à venir avec un déficit attendu en Inde et peu de certitudes quant aux capacités des usines brésiliennes à combler ce déficit en plus de continuer à fournir le reste du monde. Mais une réduction de la demande n'est pas à exclure si la crise économique se prolonge.

Néanmoins, nous notons un retour des fonds d'investissements et des spéculateurs sur le marché du sucre, et cela a permis au cours d'atteindre 15 cts/livre au mois de mai.

Evolution des cours mondiaux du sucre roux
(en USD cents / livre) source : QSL



Bundaberg Sugar (Australie)

Le monde est entré en récession au cours du dernier exercice et l'Australie n'a pas fait exception. Exportateur important de matières premières dans le monde entier et en Asie en particulier, l'Australie a subi les conséquences du ralentissement de l'économie chinoise et de la consommation en règle générale.

Le pays va clôturer son premier budget en déficit (AUD 32,9 milliards) et le gouvernement va présenter au parlement le budget avec le plus grand déficit connu (AUD 953,1 milliards) pour l'exercice fiscal à venir. Le gouvernement a successivement baissé les taux d'intérêts pour les porter à 3,25% contre 7,25% un an plus tôt. Le chômage est en croissance dans tout le pays mais reste aux alentours des 5%, ce qui est sensiblement moindre qu'aux États Unis ou l'Union Européenne. Bien que touchée par la crise mondiale, l'Australie connaîtra très certainement une reprise de son activité économique plus rapidement que le reste du monde grâce à sa proximité géographique des marchés asiatiques et à ses grandes ressources naturelles.



Evolution du Dollar australien (par rapport à l'USD et par rapport à l'EU)



Le dollar australien (AUD) a atteint son record historique face au dollar américain (USD) au milieu de l'été (0,98), mais a fortement subi les conséquences de la crise économique et du retournement des « carry trades ». Le taux de change est passé ensuite sous la barre de 0,6 en moins de trois mois et a fini l'exercice comptable aux alentours de 0,7, qui est considéré comme sa valeur à long terme. Cette dévaluation de la devise australienne a évidemment un impact favorable sur nos exportations mais nous ne sommes pas optimistes en cas de reprise de l'économie mondiale.

CAMPAGNE 2008

La saison 2008 a connu un nouveau déclin de la production de sucre au Queensland, avec 4,28 millions de tonnes, soit une diminution de 3,9% par rapport aux 4,46 millions de tonnes pour la saison 2007. La réduction des surfaces cultivées (-4,6%) est à nouveau responsable de cette baisse significative de production, que l'augmentation de la richesse de la canne (1,7%) n'a pas pu atténuer. Notons que les régions qui ont été les plus touchées par la réduction de surface cultivées sont les régions du Nord et du Sud du Queensland, dans lesquelles sont situées les usines du Groupe. Ce phénomène est malheureusement assez récurrent ces dernières années et l'industrie se mobilise pour faire face à la sortie des petits agriculteurs. Plusieurs facteurs sont responsables de la disparition des cultivateurs de canne à sucre : l'âge, la taille des exploitations, la valeur des terres et la rentabilité (médiocre ces dernières années) de cette culture. Néanmoins, l'optimisme semble renaître chez les agriculteurs alors que les prix augmentent, que les conditions climatiques sont clémentes et que les producteurs offrent des mécanismes pour fixer le prix pour plusieurs années. L'impact que ces bonnes nouvelles pour les agriculteurs aura sur Bundaberg Sugar ne sera connu que lors des plantations de septembre prochain.

Les résultats de la campagne 2008/2009 de Bundaberg Sugar sont les suivants :

Campagnes	en '000 de tonnes	
	2008/2009	2007/2008
Cannes traitées	4.145	4.248
dont: Cannes produites par Bundaberg Sugar	629	645
Production sucre roux	544	541
Production sucre raffiné	146	142

Bundaberg emploie 748 personnes et 474 travailleurs saisonniers pour la campagne.



Pour la saison 2008, Bundaberg Sugar a continué ses accords commerciaux avec QSL. Le prix du sucre obtenu par QSL pour cette saison devrait atteindre AUD 335 la tonne de sucre, comparé à AUD 270 l'année précédente. Une partie du pricing du sucre roux, via des contrats à terme sur le sucre, des swaps et d'autres mécanismes, a été poursuivie dans le cadre des « Voluntary Marketing Arrangements » mis en place en 2006. Les agriculteurs peuvent désormais bénéficier de ce type d'arrangement au sein de QSL. Bundaberg Sugar souhaite offrir à ces agriculteurs un mécanisme motivant.

Les résultats consolidés du Groupe Bundaberg Sugar pour l'exercice clôturé au 31 mars 2009 sont inférieurs aux prévisions, en raison de la récolte moins importante, mais également en raison de l'augmentation des coûts de production dus à la vétusté des outils de production.

en '000 AUD

	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires	290.708	253.869
Cash flow d'exploitation	2.246	1.314
Amortissements	(8.861)	(8.347)
Résultats financiers courants	(3.215)	(1.532)
Résultats sur instruments financiers de couverture	(15.571)	(8.335)
Résultats avant éléments exceptionnels	(25.401)	(16.900)
Résultats exceptionnels	770	5.406
Impôts	7.210	3.776
Résultat net	(17.421)	(7.718)

Bundaberg Sugar a poursuivi la diversification de ses activités agricoles et a pris une participation stratégique de 8% dans le leader mondial de la commercialisation de la noix de macadam, Buderim Ginger. Cette société cotée sur le marché de Sydney (ASX) est également le leader mondial de la commercialisation du gingembre pour la confiserie et est active dans la boulangerie.

Cette participation dans Buderim Ginger est l'illustration du fait que Bundaberg Sugar cherche à se positionner sur l'entièreté de la chaîne de valeur de la noix de macadam qui a un très fort potentiel de croissance. Le groupe possède à ce jour une plantation de cent hectares d'arbres de noix de macadam et a commencé son programme de plantation pour les 2-3 ans à venir. A la fin de l'exercice 2012, le Groupe devrait avoir des plantations d'une superficie de quatre cents hectares, qui feraient de Bundaberg Sugar l'un des principaux producteurs du pays.

Enfin, le département commercial de Bundaberg Sugar a déménagé dans ses nouveaux bureaux au cœur de Brisbane afin de se rapprocher de ses clients. Le site d'emballage d'Enoggera a été vendu et ses équipements ont été déménagés à la raffinerie de Millaquin.

Groupe Sucrier (Belgique)

Groupe Sucrier clôture l'exercice avec un bénéfice net de € 7,3 millions, comparé à € 10,6 millions pour l'exercice précédent. L'Assemblée Générale du 24 juin 2009 a décrété un dividende brut total de € 2,1 millions (inchangé par rapport au dividende précédent).

Iscal Sugar (Belgique)

Iscal Sugar est le second acteur dans l'industrie sucrière belge.

LA CAMPAGNE SUCRIÈRE 2008

Désormais concentrée sur la seule usine de Fontenoy pour produire les deux tiers du quota initial, la campagne a été longue. Voici les chiffres significatifs enregistrés :

		2008	2007	2006
Superficie	(Ha)	17.654	29.023	27.292
Rendement	(T/Ha)	66,85	60,10	65,2
Production de sucre	(T en blanc)	194.480	280. 989	266.022
Nombre de jours de campagne		119	96	104

Les investissements pour l'extension de la capacité de l'usine de 8.400 T à 11.000 T de betteraves par jour sont programmés sur deux ans, expliquant l'exceptionnelle durée de la campagne 2008.

L'usine n'a connu aucun ennui technique majeur malgré une fin de campagne rendue pénible par le gel intense survenu au début de janvier 2009. La consommation énergétique est très performante et son bilan environnemental lui permet d'en recueillir un revenu par la vente de certificats verts.

La restructuration du secteur a permis de réduire drastiquement les surplus communautaires et a induit un assainissement du marché. La production a été écoulee sans difficulté avec une amélioration des marges par rapport au prix de référence européen.

Au cours de l'exercice, Iscal Sugar a procédé à un déstockage d'importantes quantités de sucres, expliquant le volume de ventes nettement supérieur au quota de 190.000 T, avec un effet positif marqué sur le résultat d'exploitation.

Avec un chiffre d'affaires de € 179 millions, en recul de seulement € 10 millions grâce à ce déstockage et à l'amélioration de la marge brute, Iscal enregistre un cash flow d'exploitation de € 55 millions (en progression de € 7,9 millions) et un bénéfice d'exploitation de € 38 millions (comparé à € 5 millions en 2007/2008). La réduction des amortissements de € 25 millions explique en grande partie cette amélioration. En effet, ceux-ci portaient principalement sur les cotisations au Fond de Restructuration européen reprises en immobilisations incorporelles qui sont sorties du bilan lors de l'abandon d'un tiers du quota effectué l'an passé.

Alors qu'en 2007/2008 les résultats exceptionnels étaient de € 23 millions, résultant de la comptabilisation de l'abandon d'un tiers du quota, ceux-ci montrent une perte de € 0,2 million en 2008/2009, traduisant un retour vers la normale.

Le bénéfice net est de € 23,9 millions (comparé à € 10,8 millions l'an passé) et un dividende brut de € 10,8 millions a été décrété par l'assemblée du 23 juin 2009.

RESTRUCTURATION DU CAPITAL SOCIAL

Une première réduction de capital, décidée le 28 mars 2008, a été actée dans les comptes en juin 2008. Une seconde réduction de capital, consécutive elle aussi à un rachat d'actions propres avec annulation immédiate des actions, a été décidée le 23 juin 2008. Ces deux opérations ont eu pour effet une relution de la participation de Groupe Sucrier dans Iscal Sugar, qui est passée de 62,6% à successivement 68,9 puis 71,5%.



Compagnie Sucrière (R.D.Congo)

Nous citons ci-après l'évolution de quelques paramètres significatifs de la situation économique et financière de la République Démocratique du Congo :

	2008	2007	2006
PNB par habitant en USD	(*)	(*)	90,8
Inflation en %	27,57	9,9	18,20
Taux de change (CDF/USD) (31 décembre)	666	503	503

(*) donnée non disponible

Source : Banque Centrale du Congo

Le pays a subi en fin d'exercice 2008 les effets accélérés de la crise mondiale (notamment l'effondrement des prix des ressources minières et minérales, ainsi que des prix du secteur du bois), ce qui a provoqué un sérieux ralentissement de l'activité économique en général, une hausse subite de l'inflation et une dépréciation corrélative du change. Notre filiale n'a pas été épargnée et ses facteurs de coût se sont dégradés.

Pour la deuxième année consécutive, la production a été en net recul : 71.804 T de sucre comparé à 76.573 T en 2007 (mais surtout comparé aux productions de plus de 85.000 en 2005 et en 2006). Les conditions climatiques en sont la principale raison, en plus du temps nécessaire pour redresser les rendements cultureux.

La Compagnie Sucrière s'est inscrite dans un programme d'importation de sucre brésilien pour assurer un approvisionnement concerté en sucre sur son marché ; 19.900 T ont ainsi été importées par ses soins et commercialisées en complément de sa production. D'autre part, elle a exporté 6.758 T de sucre roux vers l'Union Européenne en 2008, soit environ la moitié du quota EBA alloué à la République Démocratique du Congo.

La production d'alcool a été de 62.008 HL (comparé à 47.428 HL en 2007). Profitant d'un marché local temporairement porteur, notre filiale n'a pas exporté d'alcool vers l'Union européenne.

Au 31 décembre 2008, la Compagnie employait 2.328 personnes (employés et ouvriers permanents), auxquelles se sont joints 1.516 travailleurs saisonniers pour réaliser la campagne. Les effectifs permanents sont restés stables par rapport à l'année précédente, tandis que le personnel saisonnier a augmenté de 33%.

Notre filiale a clôturé l'exercice en profit, mais en net recul par rapport à l'exercice 2007. Un dividende de USD 400.000 a néanmoins été décrété et Groupe Sucrier, conscient de ses difficultés de trésorerie, a accepté que la part lui revenant soit convertie en un crédit à moyen terme.

Il convient de rester très prudent dans l'observation générale du pays et de l'environnement socio-économique dans lequel la Compagnie Sucrière évolue.

Galactic (Belgique)

Notre filiale continue de produire à sa capacité nominale et son chiffre d'affaire a légèrement progressé. Le résultat d'exploitation est en recul en raison de la hausse de certains facteurs de coût durant les trois premiers trimestres du dernier exercice (principalement l'énergie et certains intrants de fabrication). Ses coûts de personnel sont également en hausse, essentiellement par l'augmentation de l'activité R&D. Galactic clôture l'exercice avec un bénéfice avant impôts en recul de € 1,6 million (dont € 0,5 million provient de l'accroissement des amortissements). Il convient de tenir compte que l'exercice précédent avait enregistré un résultat exceptionnel de € 1,1 million).

Galactic SA distribue un dividende de € 850.000 au terme de l'exercice 2008/2009, en augmentation de € 650.000 par rapport à celui de l'exercice précédent.

Malgré la conjoncture globale difficile, sa filiale B&G en Chine clôture l'exercice en profit.

Après les premières années d'activités en déficit, Galactic Inc aux USA a été restructurée et enregistre son premier exercice bénéficiaire.

Futero SA, filiale commune de Galactic SA et du groupe Total, poursuit ses travaux de R&D dans le domaine des plastiques biodégradables au départ du PLA (Poly Lactic Acid). Les résultats des recherches menées pour la mise au point d'un pilote industriel sont positifs.



Devolder (Belgique)

Cette filiale envisage activement de réaliser un investissement dans un immeuble de bureaux, en vue de les donner en location, en remploi du produit de la vente de son site industriel dont la plus-value avait été immunisée.

Le bénéfice net de l'exercice clôturé au 31 mars 2009 est de € 66.132 (comparé à € 17.148 en 2008).

Socagrim (R.D. du Congo)

Socagrim SPRL, constituée durant l'été 2007 pour construire un immeuble mixte de bureaux/appartements à Kinshasa et pour lequel elle a fait l'acquisition d'un terrain, n'a pu encore concrétiser ce projet. Le contexte économique et surtout la brusque flambée des coûts de construction recommandent de postposer ce projet.





Situation financière

Commentaires sur les comptes consolidés du groupe au 31 mars 2009

Nous commentons ci-après les comptes consolidés du groupe qui figurent dans les ANNEXES A. du présent rapport.

L'évolution des activités du groupe et les événements majeurs évoqués dans ce rapport ressortent dans la comparaison des comptes consolidés, aussi bien dans le bilan que dans le compte de résultats. L'abandon d'un tiers du quota d'Iscal Sugar a eu des effets significatifs au bilan de l'année dernière, dont il y a lieu de tenir compte dans l'explication des variations des rubriques du bilan et du compte de résultats avec l'exercice clôturé.

Futero SA, filiale à 50% de Galactic SA, est entrée dans le périmètre de consolidation selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les données financières relatives à nos filiales australiennes sont comptabilisées en dollars australiens (AUD) et traduites en EUR dans les comptes consolidés en utilisant les taux repris ci-dessous. L'AUD s'est significativement déprécié par rapport à l'EUR mais aussi par rapport à l'USD, monnaie dans laquelle Bundaberg Sugar conclut la plupart de ses contrats de vente de sucre roux.

Les données financières de nos filiales établies en Chine et aux USA résultent de la traduction en EURO de leur monnaie de comptabilisation (respectivement le CNY et l'USD), dont les variations durant les douze derniers ne sont pas significatives dans le bilan et le résultat consolidés.

Taux des devises	moyen 12 mois				Taux des devises	moyen 12 mois			
	au 31-03-2009	au 31-03-2008	1-04-2008 31-03-2009	1-04-2007 31-03-2008		au 31-03-2009	au 31-03-2008	1-04-2008 31-03-2009	1-04-2007 31-03-2008
1 AUD = €	0,5204	0,5769	0,5496	0,6127	1 AUD = USD	0,6925	0,9122	0,7812	0,8688
	- 9,8%		-10,3%			-24,1%		-10,1%	

BILAN

Le bilan consolidé reflète, à travers nos filiales consolidées, les activités sucrières, les produits dérivés et la recherche-développement en Belgique, aux Pays-Bas, en Australie, en Chine et aux USA, durant les douze mois de l'exercice sous revue. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent portent également sur une période de douze mois.

Nos filiales australiennes appliquent les principes IFRS australiens depuis trois ans. Leurs comptes sont consolidés comme tels au niveau du groupe, sous réserve de retraitements particuliers qui sont décrits plus spécifiquement ci-après.

Les commentaires qui suivent soulignent les écarts les plus significatifs observés dans les principales rubriques du bilan par rapport à l'année précédente.

Immobilisations incorporelles (- € 10,4 millions) : l'abandon d'un tiers du quota d'Iscal Sugar l'année dernière avait entraîné l'annulation des cotisations au FDR correspondantes. L'amortissement de ces cotisations explique une diminution de cette rubrique de € 13 millions. D'autre part, cette rubrique augmente de € 2,5 millions avec l'entrée de Futero, avec ses brevets et frais de recherche en cours.

Immobilisations corporelles (- € 8,1 millions) : alors qu'Iscal Sugar et le groupe Galactic ont réalisé des investissements de renouvellement d'équipements, d'accroissement de capacité et de développement de pilote industriel (augmentation globale nette de € 9,3 millions), Bundaberg Sugar a non seulement

peu investi, mais a annulé des plus-values de réévaluation sur ses terrains non industriels ou agricoles promis à des développements immobiliers qui sont postposés en raison de la crise (diminution globale nette de € 17,3 millions).

Immobilisations financières (- € 13,6 millions) : la participation dans Futerro est désormais consolidée (- € 3,7 millions) et les réductions de valeurs chez Bundaberg Sugar sur les instruments financiers destinés à couvrir les obligations de pensions (- € 10,2 millions) expliquent en grande partie la diminution des participations et créances reprises dans cette rubrique.

Créances à plus d'un an (- € 51,4 millions) : l'essentiel de cette diminution provient de la créance d'Iscal Sugar se rapportant à l'indemnisation à recevoir du FDR, qui est devenue exigible à moins d'un an.

Stocks : le niveau global des stocks a peu varié (- € 1,9 million). Toutefois, on enregistre des écarts significatifs en sens divers dans les filiales. Iscal Sugar (- € 12 millions) a pratiqué un déstockage important de sucre provenant de sa production sous l'ancien quota, donc avant réduction de celui-ci d'un tiers. Le groupe Galactic a augmenté ses stocks (+ € 4,4 millions), essentiellement de matières premières, pour bénéficier de meilleurs prix. Bundaberg Sugar (+ € 5,6 millions) a augmenté ses stocks et encours de fabrication mais aussi ses commandes en cours d'exécution (contrats d'engineering de Bundaberg Walkers).

Créances à un an au plus (+ € 61,9 millions) : comme décrit ci-avant, le passage de la créance d'Iscal Sugar sur le FDR en exigible à court terme explique l'essentiel de cette augmentation.

Placements de trésorerie (- € 36,4 millions) : les avances de trésorerie de Finasucre à Iscal Sugar (€ 20,1 millions) et à Bundaberg Sugar (€ 15,1 millions) expliquent cette diminution de la trésorerie consolidée. Nous rappelons que les créances et dettes correspondantes qui en découlent sont éliminées dans la consolidation.

Plus-values de réévaluation (- € 10 millions) : cet écart provient de la diminution de la valeur estimée des terrains de Bundaberg Sugar dont question ci-dessus (- € 11,1 millions) et d'une réévaluation du brevet apporté par Galactic à Futerro (+ € 1 million).

Écarts de conversion (- € 15,7 millions) : la poursuite de la dépréciation de l'AUD par rapport à l'EUR (- 10% environ en un an selon le tableau ci-dessus) explique la quasi-totalité de l'augmentation des écarts de conversion négatifs dans les fonds propres consolidés.

Subsides en capital (+ € 2,4 millions) : Bundaberg Sugar et Galactic ont reçu des subsides durant l'exercice sous revue.

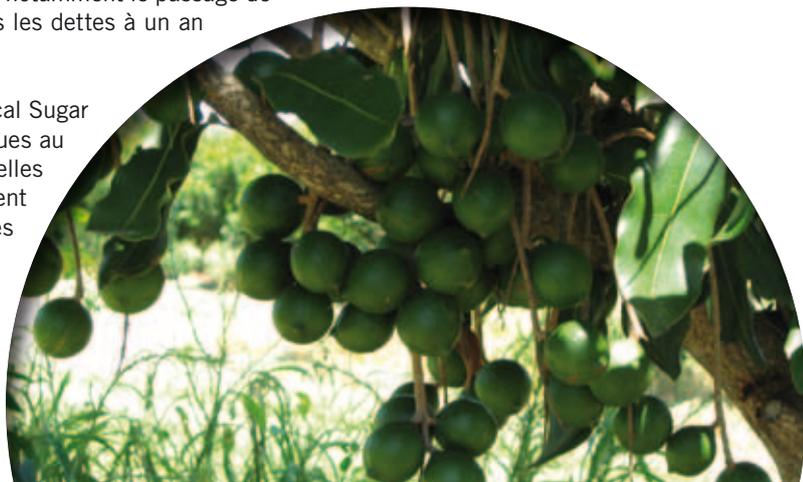
Intérêts de tiers (+ € 6 millions) : le résultat d'Iscal Sugar et l'entrée en consolidation de Futerro expliquent principalement cette augmentation.

Provisions pour risques et charges (- € 13,4 millions) : Iscal Sugar avait constitué l'année dernière des provisions pour restructuration suite à la fermeture du site de Moerbeke, qui ont été reprises en résultats cette année.

Provisions, impôts différés et latences fiscales (- € 4,9 millions) : c'est principalement la diminution de la valeur estimée des terrains non industriels de Bundaberg Sugar qui est à l'origine de cette diminution.

Dettes à plus d'un an (- € 12,2 millions) : c'est notamment le passage de cotisations dues par Iscal Sugar au FDR dans les dettes à un an au plus qui provoque cette diminution.

Dettes à un an au plus (- € 16,3 millions) : Iscal Sugar a payé plus de € 25 millions de cotisations dues au FDR, mais en revanche, nos filiales industrielles ont globalement maintenu leur endettement auprès des banques et augmenté leurs dettes envers les fournisseurs.



RESULTATS

Le tableau ci-après reprend les résultats consolidés :

en '000 €	2008/2009	2007/2008
Chiffre d'affaires	389.982	393.811
Cash flow d'exploitation	65.014	56.540
Amortissement des cotisations au FDR (Iscal Sugar)	(13.004)	(27.473)
Amortissement du quota additionnel (Iscal Sugar)	-	(2.469)
Amortissement du goodwill Veurne - final (Iscal Sugar)	-	(7.529)
Amortissements ordinaires	(12.456)	(12.887)
Charge d'intérêts sur les cotisations au FDR (Iscal Sugar)	(885)	(1.874)
Résultats financiers	2.337	(926)
Résultats avant éléments exceptionnels	41.006	3.382
Résultats exceptionnels	(5.499)	29.354
Impôts	(17.380)	(16.848)
Résultat net	18.127	15.888

Ventes et prestations (- € 25,3 millions) : la relative stabilité du chiffre d'affaires (- € 3,8 millions) doit être nuancée. Tantôt des réductions de volume de ventes sont compensées par un meilleur pricing, tantôt une forte augmentation des ventes provient d'un déstockage important (Iscal Sugar), tantôt une progression de 14,5% des ventes dans la devise locale n'est que de + 3,4% en EUR par l'effet de la dépréciation de l'AUD par rapport à l'EUR (Bundaberg Sugar).

Cash flow d'exploitation (+ € 8,5 millions) : les coûts de production des filiales industrielles ('achats' et 'services et biens divers') ont été adaptés au niveau de production (- € 14 millions), mais ont néanmoins subi la hausse des coûts énergétiques consécutive à celle des prix mondiaux. Les 'rémunérations, charges sociales et pensions' ont diminué d'environ € 10 millions, dus essentiellement à la restructuration réalisée chez Iscal Sugar, et les autres dotations aux 'provisions pour risques et charges' ont diminué d'environ € 9,8 millions. Globalement, la baisse des coûts d'exploitation a plus que compensé (de € 8,5 millions) la diminution des revenus d'exploitation.

Résultats avant éléments exceptionnels (+ € 37,6 millions) : le tableau ci-dessus en détaille les principales composantes. L'amélioration du cash flow d'exploitation (+ € 8,5 millions), mais surtout la diminution des amortissements de € 24,5 millions, sont les principales explications de cet écart. La bonification des résultats financiers (+ € 4,3 millions) en est le complément. Il y a cependant lieu de souligner que les résultats financiers n'ont pas pris en considération une charge financière de € 7,2 millions traduisant des manques à gagner potentiels constatés au 31 mars 2009 sur les positions de ventes à terme de sucre roux de Bundaberg Sugar, alors que ceux constatés à la clôture de l'exercice précédent (mais ils étaient bien moindres) avaient été repris dans les charges financières. On notera cependant qu'il ne s'agit là que de manques à gagner potentiels sur le pricing de vente du sucre évalués à une date précise (celle de la clôture de l'exercice) et qui ne constituent donc pas des pertes futures effectivement réalisées lors du dénouement effectif des positions.

Résultats exceptionnels (- € 34,8 millions) : deux éléments significatifs interviennent dans cette importante diminution. D'une part, Iscal Sugar avait enregistré, en 2007/2008, € 28,9 millions en produit exceptionnel, correspondant à la reprise d'amortissement sur les cotisations au FDR (activées en immobilisations incorporelles) relatif au tiers de son quota cédé au FDR. D'autre part, dans les comptes consolidés de Finasucre, une charge exceptionnelle € 8 millions nette d'impôt différé a été enregistrée selon les principes comptables belges, correspondant à la réduction de valeur constatée à la clôture de l'exercice sur les instruments financiers de Bundaberg Sugar destinés à couvrir les obligations de pension de cette filiale.

Impôts : hormis la non comptabilisation d'impôts différés actifs sur les pertes réalisées par Bundaberg Sugar (non admis selon les principes comptables belges), les impôts sont globalement en ligne avec les taux nominaux d'imposition sur les résultats.

L'ANNEXE aux comptes consolidés décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats consolidé du groupe.

Commentaires sur les comptes annuels de Finasucre S.A. au 31 mars 2009

Nous commentons ci-après les comptes annuels de Finasucre S.A. qui figurent dans les ANNEXES B. du présent rapport.

BILAN

Actifs immobilisés

Immobilisations financières : les participations détenues figurent à l'annexe II des comptes annuels. Cette rubrique est inchangée.

Actifs circulants

Placements de trésorerie : nos placements actuels sont constitués de dépôts à court terme, de fonds obligataires et monétaires et d'actions cotées.

Comptes de régularisation : il s'agit de frais à reporter sur l'exercice suivant mais surtout d'intérêts à recevoir sur nos placements.

Capitaux propres

Capital - Plus-values de réévaluation – Réserves : ces rubriques sont inchangées.

Bénéfice (Perte) reporté(e) : selon affectation du résultat.

Dettes

Dettes à un an au plus : comprend les dettes fiscales, salariales et sociales, des honoraires à payer et essentiellement la répartition bénéficiaire proposée ainsi que des dividendes à payer sur exercices antérieurs.

Comptes de régularisation : il s'agit des intérêts encaissés d'avance sur les bons d'Etat.

RESULTATS

Charges

Services et biens divers : le recours à une expertise financière explique principalement l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement. Les rémunérations non périodiques de nos administrateurs sont restées stables.

Rémunérations, charges sociales et pensions : il s'agit du coût annuel complet de notre personnel.

Provision pour risques et charges : la provision antérieurement constituée avait été reprise en bénéfice au cours de l'exercice précédent.

Charges financières : elles se composent principalement d'une moins value de € 1.487 milliers sur le portefeuille obligataire. Les autres charges sont principalement des commissions sur paiements de coupons et des frais de gestion de notre portefeuille de placements en fonds obligataires et monétaires.

Impôts sur le résultat : ce montant correspond à l'impôt estimé sur le résultat de l'exercice. Il est insignifiant grâce à la déduction d'intérêts notionnels de la base imposable, introduite dans la législation fiscale.

Produits

Autres produits d'exploitation : il s'agit de prestations effectuées pour une filiale.

Produits des immobilisations financières : nous avons reçu de Groupe Sucrier un dividende de € 2.114 milliers au titre de l'exercice 2007/2008 (contre € 5.072 milliers à l'issue de l'exercice précédent).

Produits des actifs circulants : nous avons encaissé € 5.957 milliers d'intérêts sur nos dépôts et placements à terme, en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent, et € 575 milliers d'intérêts sur des avances à des filiales.

Bénéfice de l'exercice après impôts : il n'y a pas eu de produits ni de charges exceptionnels enregistrés durant l'exercice

L'ANNEXE aux comptes annuels de Finasucre S.A. décrit plus amplement l'évolution des composantes du bilan et du compte de résultats.

Information complémentaire sur la couverture des risques financiers

Finasucre a eu recours à la couverture des risques de change sur ses opérations en devises étrangères.



Affectations et prélèvements, élections statutaires

Affectations et prélèvements

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 6.354.359,00 auquel s'ajoute un report à nouveau de l'exercice précédent de € 28.004.300,00 pour former un bénéfice répartisable de € 34.358.659,00 que nous vous proposons de répartir comme suit :

Dividende brut	€ 10.400.000,00
Résultat reporté à nouveau	€ 23.958.659,00
TOTAL à répartir	€ 34.358.659,00

Si vous approuvez cette proposition de répartition, le dividende net, après déduction du précompte mobilier de 25%, sera de € 78,00, inchangé par rapport à celui de l'année précédente.

Il sera payable à partir du 31 juillet 2009, contre remise du coupon n° 83, aux guichets de la Banque Degroof ainsi qu'à notre siège social, 40, avenue Herrmann-Debroux à BE-1160 Bruxelles.

Élections statutaires

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pour la période clôturée au 31 mars 2009.

Les mandats d'administrateur de Madame Florence Lippens et de Monsieur Harold Boël viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée ainsi que le mandat de commissaire d'Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Vincent Etienne.

Monsieur Harold Boël ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. Le conseil d'administration le remercie pour ses avis expérimentés durant ses trois années de collaboration au sein du conseil et, plus récemment, au comité d'audit.

Madame Florence Lippens se représente à vos suffrages et nous vous proposons sa réélection pour un nouveau mandat de trois ans. Nous vous proposons de nommer le Baron De Keuleneer aux fonctions d'administrateur pour un mandat de trois ans. Ces mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée ordinaire de 2012.

Nous vous proposons de confier le mandat de commissaire à Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représentée par Monsieur Eric Van Hoof, pour une durée de trois ans qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée ordinaire de 2012. Ses honoraires annuels sont de € 15.000.

Informations complémentaires

Risques et incertitudes

Outre les informations reprises dans le rapport d'activités, nous résumons ci-dessous les points qui nous semblent essentiels pour décrire les risques et incertitudes qui pourraient affecter le cours de nos activités :

- Quoique la restructuration du secteur sucrier européen ait produit les effets escomptés sur l'équilibre du bilan annuel sucrier, les activités en Europe dépendent de l'évolution du nouveau régime sucre qui échoit en 2014/2015 ;
- Les opérations en Australie dépendent de l'évolution du marché mondial du sucre roux, dont une partie fait l'objet de couvertures par des instruments financiers du type achat/vente à terme ;
- Les fluctuations du prix du pétrole ont un impact direct sur nos sociétés, non seulement sur le prix du carburant, mais aussi sur les engrais, le transport, les emballages ; les usines de sucre roux atténuent cet impact par l'utilisation de la bagasse comme combustible ;

- Les filiales sont sensibles à l'évolution des devises (AUD/US pour l'Australie et EUR/USD ainsi que USD/CHN pour Galactic) ;
- Les aléas climatiques sont susceptibles d'affecter nos activités (gel, cyclones, sécheresse, inondations,...) ;
- Nos filiales en République démocratique du Congo sont confrontées aux risques engendrés par la situation politique du pays.

Environnement, personnel, clients

Le groupe s'applique à respecter l'environnement dans toutes ses activités. Il observe les lois et les normes en vigueur dans les pays où il est actif.

Récemment confronté à des fermetures d'usine et aux rationalisations qui en résultent, le groupe a agi dans le respect des lois sociales en vigueur, tout en encourageant le dialogue social ainsi qu'un processus de transition sans heurts. Les conflits sociaux ne peuvent pas toujours être évités, mais tous les efforts sont fournis pour en atténuer les effets.

Notre personnel technique garantit un environnement de travail sûr, en accord avec les lois en vigueur dans chaque pays.

Afin d'offrir la meilleure qualité possible à nos clients, nos différentes filiales ont obtenu les normes de certification les plus élevées.

Avenir immédiat

Il avait été proposé aux actionnaires en octobre 2008 d'autoriser le conseil d'administration à réaliser un rachat d'actions propres des actions de la société. Dans le contexte de crise financière majeure, l'assemblée des actionnaires avait estimé préférable, dans l'intérêt social, de surseoir à cette opération.

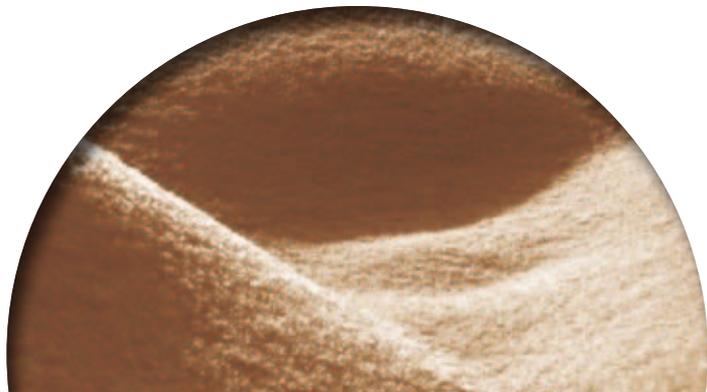
Le conseil d'administration proposera à nouveau aux actionnaires de réaliser durant le second semestre de 2009, une opération de rachat d'actions propres portant sur 20% des actions Finasucré.

Autres informations

- Le Conseil d'Administration n'a pas connaissance de circonstances ou d'évènements postérieurs à la date du bilan, autres que ceux décrits ci-avant, qui sont susceptibles d'affecter le cours normal des activités de la société.
- La société ne détient aucune succursale.
- La société n'a exercé aucune activité distincte en matière de recherche et développement.
- Aucune action propre de la société n'a été acquise, ni par la société elle-même, ni par aucune filiale directe.
- Le Conseil d'Administration signale qu'aucune décision n'a été prise et qu'aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 523 du Code des Sociétés, relatif aux intérêts opposés des administrateurs.
- Aucune mission spéciale n'a été confiée au commissaire durant l'exercice.

Ce rapport de gestion sera déposé conformément aux dispositions légales et conservé au siège social.

Le Conseil d'Administration
26 juin 2009



Bilan consolidé (après répartition) au 31 mars 2009

en 000 €

ACTIF	31-03-2009	31-03-2008
Actifs immobilisés	248.247	280.188
I. Frais d'établissement	-	11
II. Immobilisations incorporelles	15.721	26.153
III. Ecart de consolidation (positifs)	9.212	8.995
IV. Immobilisations corporelles	216.179	224.286
A. Terrains et constructions	124.545	136.282
B. Installations, machines, outillage	78.994	72.141
C. Mobilier et matériel roulant	2.441	2.204
D. Location-financement et droits similaires	1	15
E. Autres immobilisations corporelles	235	259
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	9.963	13.386
V. Immobilisations financières	7.135	20.743
C. Autres immobilisations financières		
1. Participations, actions et parts	7.025	10.434
2. Créances et cautionnements en numéraires	110	10.308
Actifs circulants	336.311	370.259
VI. Créances à plus d'un an	2.372	54.900
B. Autres créances	2.372	53.809
C. Impôts différés	-	1.090
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution		
A. Stocks	71.382	76.982
1. Approvisionnements	22.560	18.822
2. En-cours de fabrication	24.933	13.199
3. Produits finis	23.172	44.269
4. Marchandises	171	479
6. Acomptes versés	545	213
B. Commandes en cours d'exécution	5.337	1.620
VIII. Créances à un an au plus	121.631	59.743
A. Créances commerciales	59.511	52.378
B. Autres créances	62.120	7.365
IX. Placements de trésorerie	130.477	166.892
B. Autres placements	130.477	166.892
X. Valeurs disponibles	4.161	9.320
XI. Comptes de régularisation	952	802
TOTAL DE L'ACTIF	584.558	650.447

ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2009

PASSIF	31-03-2009		31-03-2008	
Capitaux propres		368.725		392.459
I. Capital		2.232		2.232
A. Capital souscrit	2.232		2.232	
III. Plus-values de réévaluation		9.968		20.011
IV. Réserves consolidées		326.397		327.153
V. Ecart de consolidation (négatifs)		56.858		56.858
VI. Ecart de conversion		(29.179)		(13.795)
VII. Subsidés en capital		2.449		-
VIII. Intérêts de tiers		28.786		22.832
Provisions, impôts différés et latences fiscales		18.023		36.326
IX. A. Provisions pour risques et charges		16.243		29.649
1. Pensions et obligations similaires	1.613		13.794	
3. Gros entretiens et réparations	560		865	
4. Autres risques et charges	14.070		14.990	
B. Impôts différés et latences fiscales		1.780		6.678
Dettes		169.024		198.830
X. Dettes à plus d'un an		33.329		45.545
A. Dettes financières				
3. Dettes de location-financement et assimilées				
4. Etablissements de crédit	33.147		36.781	
5. Autres emprunts	537		400	
D. Autres dettes	(355)		8.364	
XI. Dettes à un an au plus		129.024		145.299
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2.171		5.879	
B. Dettes financières				
1. Etablissements de crédit	38.350		37.000	
2. Autres emprunts	11.086		389	
C. Dettes commerciales				
1. Fournisseurs	41.673		34.151	
D. Acomptes reçus sur commandes	5.414		2.007	
E. Dettes fiscales, salariales et sociales				
1. Impôts	2.184		4.078	
2. Rémunérations et charges sociales	7.389		7.014	
F. Autres dettes	20.757		54.781	
XII. Comptes de régularisation		6.671		7.986
TOTAL DU PASSIF		584.558		650.447



Compte de résultats consolidé au 31 mars 2009

en 000 €

	31-03-2009		31-03-2008	
I. Ventes et prestations		385.316		410.648
A. Chiffre d'affaires	389.982		393.811	
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution [augmentation,(réduction)]	(11.995)		6.037	
C. Production immobilisée	1.409		2.233	
D. Autres produits d'exploitation	5.920		8.567	
		(345.763)		(404.466)
II. Coût des ventes et prestations				
A. Approvisionnements et marchandises				
1. Achats	202.604		202.432	
2. Variation des stocks [(augmentation), réduction]	(12.363)		4.176	
B. Services et biens divers	67.197		64.752	
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	70.035		66.254	
D. Amortissements et réduction de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	25.460		50.358	
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours et sur créances commerciales [dotations,(reprises)]	299		581	
F. Provisions pour risques et charges [dotations,(utilisations et reprises)]	(13.758)		9.798	
G. Autres charges d'exploitation	6.289		6.115	
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration			-	
III. Bénéfice (Perte) d'exploitation		39.554		6.182
IV. Produits financiers		14.778		10.303
A. Produits des immobilisations financières	1.289		2.315	
B. Produits des actifs circulants	6.890		6.492	
C. Autres produits financiers	6.600		1.497	
V. Charges financières		(13.326)		(13.103)
A. Charges des dettes	5.543		5.743	
B. Amortissements sur écarts de consolidation positifs	3.298		1.900	

ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2009

	31-03-2009		31-03-2008	
D. Autres charges financières	4.486		5.460	
VI. Bénéfice (Perte) courant avant impôts		41.006		3.382
VII. Produits exceptionnels		2.963		36.588
A. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	92		28.980	
E. Plus-values sur réalisations d'actifs immobilisés	2.865		5.847	
F. Autres produits exceptionnels	6		1.761	
VIII. Charges exceptionnelles		(8.462)		(7.234)
A. Amortissements et réduction de valeurs exceptionnels sur immobilisations incorporelles et corporelles	-		5.268	
C. Réductions de valeurs sur immobilisations financières	8.061		-	
D. Provisions pour risques et charges exceptionnels [dotations,(utilisations)]	-		1.430	
E. Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	321		528	
F. Autres charges exceptionnelles	80		7	
IX. Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		35.507		32.735
X. A. Prélèvements sur impôts différés et latences fiscales		3.634		3.351
B. Transfert aux impôts différés et latences fiscales		(7.245)		(2.040)
XI. Impôts sur le résultat		(13.769)		(18.158)
A. Impôts	13.820		18.801	
B. Régularisation d'impôts et reprises de provisions fiscales	(52)		(643)	
XII. Bénéfice (Perte) de l'exercice		18.127		15.888
XIII. Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence				
XIV. Bénéfice (Perte) consolidé(e)		18.127		15.888
A. Part des tiers	8.483		4.740	
B. Part du groupe	9.644		11.148	



Annexe aux comptes consolidés

I. Etat des frais d'établissement		en '000 €
		Frais d'établissement
a) Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		11
b) Mutations de l'exercice		
- Nouveaux frais engagés		-
- Amortissements		(11)
- Autres		-
c) Valeur comptable nette au terme de l'exercice		
dont :		
- Frais de constitution et d'augmentation de capital		-
- Autres		

II. Etat des immobilisations incorporelles		en '000 €		
	Frais de recherche et de développement	Concessions, brevets, licences, etc...	Goodwill	
a) Valeur d'acquisition				
Au terme de l'exercice précédent	240	55.042	48.658	
Mutations de l'exercice :				
- Acquisitions y compris la production immobilisée	275	84	-	
- Cessions et désaffectations	-	(2.469)	-	
- Variation de périmètre	404	1.840	-	
- Ecart de conversion	-	22	-	
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	-	-	
Au terme de l'exercice	919	54.519	48.658	
c) Amortissements et réductions de valeur				
Au terme de l'exercice précédent	(240)	(28.889)	(48.658)	
Mutations de l'exercice				
- Actés	-	(13.037)	-	
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	2.469	-	
- Ecart de conversion	-	(18)	-	
Au terme de l'exercice	(240)	(39.476)	(48.658)	
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	679	15.043	-	

III. Etat des immobilisations corporelles			
	en '000 €		
	Terrains et constructions	Installations, machines et outillages	Mobilier et matériel roulant
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	132.727	253.339	10.261
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	16.358	12.513	1.188
- Cessions et désaffectations	(1.123)	(3.439)	(1.508)
- Transferts d'une rubrique à une autre	-	(78.536)	97
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	(10.081)	(7.274)	(334)
Au terme de l'exercice	137.881	176.602	9.704
b) Plus-values de réévaluation			
Au terme de l'exercice précédent	28.360	8.386	-
Mutations de l'exercice :			
- Plus-values transférées	(13.831)	-	-
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	(1.820)	-	-
Au terme de l'exercice	12.709	8.386	-
c) Amortissement et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(24.805)	(189.584)	(8.057)
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(1.566)	(10.109)	(720)
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	48	229	1.331
- Transférés d'une rubrique à une autre	-	91.750	(57)
- Variation de périmètre	-	-	-
- Ecart de conversion	278	1.720	239
Au terme de l'exercice	(26.045)	(105.994)	(7.264)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	124.545	78.994	2.441

	Location-financement et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes
a) Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	44	496	13.386
Mutations de l'exercice :			
- Acquisitions y compris la production immobilisée	-	25	9.574
- Cessions et désaffectations	(9)	(119)	-
- Transferts d'une rubrique à une autre	(9)	-	(13.144)
- Variation de périmètre	-	-	742
- Ecart de conversion	-	-	(595)
Au terme de l'exercice	27	401	9.963
c) Amortissement et réductions de valeurs			
Au terme de l'exercice précédent	(30)	(237)	-
Mutations de l'exercice :			
- Actés	(5)	(12)	-
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations	-	83	-
- Transférés d'une rubrique à une autre	9	-	-
Au terme de l'exercice	(26)	(166)	-
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1	235	9.963

IV. Etat des immobilisations financières		en '000 €
		Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		
a) Valeur d'acquisition au terme de l'exercice précédent		14.702
Mutations de l'exercice :		
- Acquisitions		818
- Variation de périmètre		(3.700)
- Cessions et retraits		-
- Ecart de conversion		(528)
Au terme de l'exercice		11.293
c) Réductions de valeur au terme de l'exercice précédent		(4.268)
Mutations de l'exercice :		
Au terme de l'exercice		(4.268)
d) Valeur comptable nette au terme de l'exercice		7.025
2. Créances		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent		10.308
Mutations de l'exercice :		
- Additions		104
- Cessions et retraits		(111)
- Ecart de conversion		(482)
- Transférés d'une rubrique à une autre		(9.709)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		110
Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice		-

V. Etat des entreprises laissées en dehors de la consolidation et celles dans lesquelles on détient une participation significative					
	Clôture de l'exercice	Monnaie	Capitaux propres (en '000)	Résultats (en '000)	% d'intérêts
Compagnie Sucrière scarl Kwilu-Ngongo (R.D. du Congo)	31/12/08	CDF	17.330.515	4.857.524	60,00%
Sugar Terminals Limited King George Square Brisbane Qld 4000 (Australie)	30/06/08	AUD	344.516	25.111	4,26%
Buderim Ginger Ltd 50 Pioneer Road Yandina, Queensland 4561 (Australie)	30/06/08	AUD	35.915	2.002	8,80%
Socagrim sprl Bld du 30 Juin Kinshasa (R.D. du Congo)	31/03/08	CDF	-	-	100,00%

VI. Etat des réserves consolidées		en '000 €
		Réserves et résultats reportés
Au terme de l'exercice précédent		327.153
Affectation de résultats antérieurs		-
Résultat de l'exercice (part du groupe)		9.644
Affectation du résultat		(10.400)
Au terme de l'exercice		326.397

ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2009

VII. Etat des écarts de consolidation			en '000 €
	Ecart de consolidation		
	Positifs	Négatifs	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8.995	(56.858)	
Mutation de l'exercice :			
- variations dues à une augmentation du % de détention	3.514	-	
- amortissements	(3.298)	-	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	9.212	(56.858)	

VIII. Etat des dettes				en '000 €
A. Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle	Dettes (ou partie de dettes) avec une durée résiduelle de			
	Un an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans	
Dettes financières				
1. Emprunts subordonnés	-	-	-	
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-	
3. Dettes de location-financement et assimilées	-	-	-	
4. Etablissements de crédit	2.171	32.663	484	
5. Autres emprunts	-	537	-	
Autres dettes	-	463	(818)	
Total	2.171	33.663	(334)	

IX. Résultats				en '000 €
	Exercice		Exercice précédent	
Chiffre d'affaires NET		389.982		393.811
Union Européenne	200.808		201.997	
Australie	153.152		151.022	
Autres pays	36.022		40.792	
Travailleurs inscrits au registre du personnel				
Nombre total à la date de la clôture		1.408		1.470
Frais de personnel et pensions		70.035		66.180
Provisions pour pensions				
Dotations (+) ; utilisations et reprises (-)	(12.998)		12.678	
Impôts sur le résultat				
1. Impôt sur les revenus de l'exercice		13.820		16.798
a. Impôts et précomptes dus ou versés	12.548		15.198	
b. Excédent de versements d'impôts et précomptes portés à l'actif	(238)		(126)	
c. Suppléments d'impôts estimés	1.510		1.726	
d. Impôt différé	-		-	
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs		(52)		1.359
a. Impôts et précomptes dus ou versés	(52)		1.359	
3. Impôts différés et latences fiscales				
a. Latences actives		3.185		1.283
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices ultérieurs	0		0	
Déduction pour investissements sur exercices ultérieurs	0		0	
Intérêts notionnels - déduction reportée	3.185		1.283	
b. Latences passives		1.780		6.678
Impôts différés	1.780		6.678	

ANNEXES A. – COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE AU 31 MARS 2009

X. Droits et engagements hors bilan		en '000 €	
	Exercice pour sûreté des dettes et engagements de		
	l'entreprise	de tiers	
A 2. Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres			
Gage sur fonds de commerce et sur d'autres actifs :			
- montant de l'inscription	7.341	-	
- autres actifs gagés	1.500	-	
A 5. b) Engagements résultant d'opérations relatives :			
- aux taux de change (devises à recevoir)	-	-	
- aux taux de change (devises à livrer)	-	-	
D. Le personnel de direction et les appointés de sociétés du groupe bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution des contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par l'entreprise.			

XI. Relations avec les entreprises liées non comprises dans la consolidation		en '000 €	
	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation	
1. Immobilisations financières:			
- participations	300	5.237	
2. Dettes :			
- à un an au plus	608	-	
3. Créances :			
- à un an au plus	2.366	-	

XII. Relations financières avec les administrateurs, gérants et commissaires		en '000 €
		Exercice
A. Rémunérations directes et indirectes et pensions à charge de l'exercice, alloués aux administrateurs et gérants		1.080
B. Créances vis-à-vis des administrateurs et gérants		-
C. Emoluments du (des) commissaire(s)		259
D. Missions de conseils accomplies par des personnes liées au(x) commissaire(s)		10

Méthodes de consolidation et règles d'évaluation

I. REGLES DE CONSOLIDATION

CHAMP DE CONSOLIDATION

Toutes les entreprises liées ainsi que les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation sont prises en considération. Pourraient toutefois être écartées, les sociétés qui présenteraient l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes : (i) importance trop faible de la participation ; (ii) localisation dans des pays à monnaie ou à politique instables ; (iii) rupture probable des liens avec le groupe ; (iv) mise en liquidation, nationalisation ou perte d'activité ; (v) impossibilité d'exercer le pouvoir ou impossibilité d'obtenir des informations sans frais disproportionnés ou dans des délais raisonnables.

En l'occurrence, la situation politique actuelle au Congo rendant incertaine la continuation normale des activités économiques, les sociétés du groupe implantées dans ce pays (Compagnie Sucrière SCARL et Socagrim SPRL) ont été exclues du périmètre de consolidation.

MÉTHODES UTILISÉES POUR LA CONSOLIDATION

• Intégration globale ou proportionnelle

La méthode de consolidation par intégration globale est retenue lorsque l'une des deux conditions suivantes est satisfaite : (i) la participation du groupe dans le capital de sa filiale est supérieure à 50% ; (ii) on dispose du pouvoir de contrôle, comme c'est le cas de la participation dans B&G en Chine.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société mère chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine des filiales intégrées, en substitution de la valeur d'inventaire de ces participations. Elle conduit à constater une différence de consolidation et à dégager la part des tiers minoritaires. De même, les charges et produits de ces filiales sont cumulés avec ceux de la société mère et leurs résultats de l'exercice sont répartis en part du groupe et en part de tiers. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

L'intégration proportionnelle est retenue lorsqu'il s'agit d'un nombre restreint d'actionnaires et que le pouvoir de contrôle est conjoint ; la participation dans Futerro en Belgique répond à ces critères. Dans ce cas, la société mère incorpore dans ses comptes, dans la proportion du pourcentage de sa participation, chaque élément de l'actif et du passif du patrimoine de la filiale intégrée, en substitution de la valeur d'inventaire de la participation. Elle conduit à constater une différence de consolidation. De même, les charges et produits de la filiale sont cumulés, dans la proportion du pourcentage de sa participation, avec ceux de la société mère. Les comptes et opérations réciproques sont éliminés.

• Mise en équivalence

Cette méthode est utilisée dans les cas où la participation du groupe dans le capital est supérieure à 20% et inférieure à 50%. Les actifs et les passifs de la société mise en équivalence ne sont pas intégrés dans chaque rubrique du bilan consolidé, mais le compte « participations » de la société consolidante est retraité dans les états financiers consolidés pour tenir compte des variations de sa part dans l'actif net de la filiale. Le compte de résultats consolidé enregistre la part du groupe dans les résultats réalisés par la société mise en équivalence, en lieu et place des dividendes perçus ou des réductions de valeur actées.

Durant l'exercice sous revue et le précédent, il n'y a pas de participation du groupe traitée dans la consolidation selon cette méthode.

• Différences de consolidation

Les différences provenant entre, d'une part, la quote-part dans les fonds propres des sociétés consolidées à la date d'acquisition des actions et parts ou à date proche de celle-ci et, d'autre part, la valeur d'inventaire de ces participations à cette même date sont imputées dans la mesure du possible aux éléments de l'actif et du passif qui ont une valeur supérieure ou inférieure à leur valeur comptable dans la comptabilité de la filiale.

L'écart qui subsiste est inscrit au bilan consolidé sous la rubrique « Ecart de consolidation positifs » ou « Ecart de consolidation négatifs » qui ne peuvent être compensés sauf pour ceux qui sont afférents à une même filiale. Les « Ecart de consolidation positifs » font l'objet d'amortissements à charge du compte de résultats consolidé sur une durée de cinq ans. Des amortissements complémentaires

ou exceptionnels sont pratiqués si, en raison de modifications des circonstances économiques, leur maintien à cette valeur dans le bilan consolidé n'est plus économiquement justifié.

• Ecarts de conversion

La conversion en euros des comptes des entreprises étrangères prises en consolidation est effectuée en utilisant les cours au 31 mars pour tous les postes de bilan et le cours moyen de l'exercice pour tous les postes de résultats. Dans le cas spécifique de B&G en Chine qui clôture l'exercice au 31 décembre, ce sont les cours du change à cette date qui sont utilisés de même que le cours moyen de l'exercice pour tous ses postes de résultats.

Les écarts de conversion sont portés au passif du bilan sous la rubrique « Ecarts de conversion ». Ils comprennent les deux éléments suivants : (i) les différences de conversion sur fonds propres, égales à la différence entre le taux historique et le taux de clôture et, (ii) les différences de conversion sur les résultats, égales à la différence entre le taux moyen et le taux de clôture de l'exercice.

• Règles d'évaluation

Les règles d'évaluation présidant à l'établissement des comptes consolidés sont les mêmes que celles appliquées pour les comptes annuels. Les règles appliquées par B&G et par Galactic Inc ne divergent pas significativement de celles de la maison-mère et aucun ajustement ne se justifie.

Pour les filiales étrangères, les reclassements et retraitements comptables nécessaires ont été effectués.

Les comptes consolidés de Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd (« FIA ») sont établis depuis trois ans selon les principes comptables et règles d'évaluation généralement admis en Australie (AIFRS). Ils n'ont pas fait l'objet de retraitements pour les besoins de leur intégration dans les comptes consolidés du groupe Finasucre.

La plupart des principes comptables et règles d'évaluation appliqués sont compatibles avec les règles d'évaluation appliquées dans les autres sociétés du groupe Finasucre et les divergences éventuelles pouvant avoir un impact significatif sur l'interprétation des comptes consolidés du groupe sont mentionnées au cas par cas ci-dessous :

- selon les principes AIFRS, FIA reconnaît au bilan l'écart entre la valeur actuarielle de ses obligations de pension et la valeur de marché des actifs financiers destinés à les couvrir. La variation de cet écart d'un exercice à l'autre est partiellement reprise en capitaux propres. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, cette règle d'évaluation, qui n'est pas incompatible avec les règles belges, a été maintenue, à l'exception du fait que la variation d'un exercice à l'autre est actée au compte de résultats ;
- FIA procède à des ventes à terme de sa production future. En AIFRS, leur qualification comme opérations de couverture n'a pas été retenue de telle sorte que la valeur de marché de ces instruments dérivés est actée au compte de résultats de FIA. Pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre, la qualification d'opérations de couverture est retenue de telle sorte que la valeur de marché de ces instruments dérivés n'est pas reconnue au compte de résultats consolidés ;
- lorsque FIA présente dans ses comptes une position nette active en matière d'impôts différés, ceux-ci, pour les besoins des comptes consolidés du groupe Finasucre et conformément aux règles comptables belges, sont retraités par le compte de résultats.

• Annulation des opérations internes

Les opérations internes au groupe affectant les actifs et passifs, telles que les participations, dettes et créances, ainsi que les résultats, tels que les intérêts, charges et produits, sont annulés dans les consolidations globales et proportionnelles. Les dividendes provenant des sociétés consolidées et mises en équivalence sont éliminés et remplacés par notre quote-part dans le résultat.

Dans le cas particulier de B&G en Chine, clôturant les comptes au 31 décembre, l'élimination des opérations internes avec des sociétés du périmètre de consolidation a été faite pour le plus petit montant figurant dans les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés en relations internes pour chaque solde de bilan et poste du compte de résultats.

• Période de référence

Pour les sociétés intervenant dans la consolidation, la date de clôture des comptes est celle du 31 mars 2009, à l'exception de B&G en Chine qui clôture le 31 décembre. Le compte de résultats consolidé reflète douze mois d'activité pour toutes les sociétés intervenant dans la consolidation ainsi que les chiffres comparatifs relatifs à l'exercice précédent.

II. ETAT DES SOCIETES CONSOLIDEES

selon la méthode de l'intégration globale sauf Futerro S.A. (intégration proportionnelle)

Société	Siège et Numéro d'Entreprise	% d'intérêts	% de contrôle
FINASUCRE S.A.	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 BE-1160 Bruxelles - Belgique N° Ent 0403 219 201	Maison-mère	-
GROUPE SUCRIER S.A.	Chaussée de la Sucrierie, 1 BE-7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0402 802 594	99,72%	99,72%
FINASUCRE INVESTMENTS (AUSTRALIA) PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 23 062 315 593	100%	100%
FINASUCRE HOLDINGS (AUSTRALIA) PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 16 011 060 727	100%	100%
FINASUCRE AUSTRALIA PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 73 011 060 530	100%	100%
BUNDABERG SUGAR GROUP LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 75 009 658 164	100%	100%
BBS FINANCE LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 44 062 234 682	100%	100%
QUEENSLAND URBAN PROJECTS PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 28 061 990 449	100%	100%
BUNDABERG FOUNDRY ENGINEERS LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 49 009 696 128	100%	100%
BUNDABERG SUGAR LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 24 077 102 526	100%	100%
BBS SUBSIDIARY PTY LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 25 078 974 991	100%	100%
NORTHERN LAND HOLDINGS LTD	Bundaberg (Queensland) - Australie ABN 33 009 657 112	100%	100%
ISCAL SUGAR S.A. / N.V.	Chaussée de la Sucrierie, 1 BE-7643 Fontenoy - Belgique N° Ent 0861 251 419	71,32%	71,52%
ISCAL SUGAR B.V.	Zuiveringweg, 14 – NL-8243 PZ Lelystad – Pays-Bas	71,32%	100%
DEVOLDER S.A.	Av.Herrmann-Debroux, 40-42 BE-1160 Bruxelles - Belgique N° Ent 0422 175 969	99,72%	100%
GALACTIC S.A.	Place d'Escanaffles, 23 BE-7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0408 321 795	54,85%	55%
GALACTIC INCORPORATED	West Silver Spring Drive 2700 53209 Milwaukee – Etats-Unis	54,85%	55%
FUTERRO S.A.	Place d'Escanaffles, 23 BE-7760 Escanaffles - Belgique N° Ent 0892.199.070	54,85%	50%
B&G (ET B&G IMPORT-EXPORT)	Daqing road 73 233010 Bengbu – Chine	48,87%	60%

III. RESUME DES REGLES D'EVALUATION

ACTIF

1. Règle d'évaluation valable pour tous les actifs immobilisés (sauf les immobilisations financières)

Les actifs immobilisés sont évalués à leur valeur d'acquisition qui correspond soit au prix d'acquisition (y inclus les frais accessoires), soit au coût de revient ou soit à la valeur d'apport.

2. Frais d'établissement

Ils sont amortis sur une durée de cinq ans.

3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties sur leur durée d'utilité ou d'utilisation probable qui est de maximum cinq ans.

Les goodwill de fusion sont dans la mesure du possible alloués à d'éventuelles sous-évaluations d'actifs ; le solde est amorti sur une durée de maximum de cinq ans, en fonction de critères de durée de vie économique probable.

4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements à partir de leur date d'acquisition ou de mise en service.

Les taux d'amortissement annuels sont calculés de façon linéaire ou dégressive en fonction de la durée de vie des investissements telle que définie ci-après :

- Bâtiments industriels :	20 ans
- Matériel d'exploitation :	10 ans
- Outillage :	3 ans
- Mobilier :	10 ans
- Matériel de bureau :	5 ans
- Matériel informatique :	4 ans
- Matériel roulant :	5 ans

Les bâtiments industriels de Bundaberg Sugar sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 40 à 67 ans. Ses équipements et le matériel industriels sont amortis de façon linéaire selon la durée de vie économique allant de 5 à 40 ans.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

Des amortissements complémentaires, exceptionnels ou accélérés, peuvent être appliqués en vertu de dispositions fiscales ou en raison de modifications de circonstances économiques ou technologiques.

5. Immobilisations financières

Les participations, actions et parts sont évaluées à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. Des réductions de valeurs sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Lorsque la valeur des immobilisations financières présente un excédent certain et durable par rapport à la valeur comptable initiale, une réévaluation peut être opérée.

6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les créances en monnaies étrangères sont comptabilisées en euros au cours du jour au moment de l'opération et évaluées au cours de change à la clôture de l'exercice social. Elles font l'objet de réductions de valeur si le remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

7. Stocks

A. Cannes sur pied

Les coûts exposés pour la production agricole de cannes à sucre par Bundaberg Sugar sont repris dans les stocks depuis le moment de la dernière récolte jusqu'à la date du bilan. Ils sont pris en consommation dans l'exercice suivant sur base du tonnage récolté.

B. Marchandises, matières premières, matières consommables et fournitures

Ces avoirs sont évalués à leur prix d'acquisition selon la méthode des prix moyens pondérés ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière lui est inférieure. Des réductions de valeurs sont opérées sur les stocks obsolètes ou à rotation lente.

C. Les produits en cours de fabrication et produits finis

Ces produits sont généralement évalués selon la méthode du « direct costing ».

a) Sucre cristallisé

Ce produit est évalué selon la méthode du « direct costing » qui comprend les coûts de production suivants: les matières premières, les matières de consommation ainsi que les coûts de fabrication directs, sous déduction de la valeur des sous-produits (écumes, pulpes et mélasse).

Ceux de Bundaberg Sugar comprennent les matières premières, les matières de consommation, les coûts de fabrication directs ainsi que les coûts fixes de fabrication.

b) Sucre brut et égouts

Ces produits sont évalués sur base de la teneur en blanc déterminée par la réglementation européenne et au prix de revient du sucre cristallisé.

c) Les mélasses, pulpes et autres sous-produits sont valorisés au prix du marché.

d) L'acide lactique et les produits en cours de fabrication sont valorisés en « direct costing » comprenant les coûts variables et les coûts fixes directs de production.

e) Les commandes et contrats en cours d'exécution sont évalués à leur coût majoré d'un pourcentage de bénéfice considéré comme acquis à la date du bilan (basé sur un taux individuel d'achèvement d'au moins 70%). Les coûts comprennent tous les coûts directs et un pourcentage de frais généraux imputés individuellement à chaque contrat.

Si les coûts exposés pour un contrat en cours d'exécution excèdent les revenus que l'on en attend, l'excédent est immédiatement pris en charge.

8. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs sont comptabilisés à leur valeur nominale et les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition, frais accessoires exclus.

A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réduction de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition.

9. Comptes de régularisation

Les charges exposées pendant l'exercice, mais imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont évaluées en adoptant une règle proportionnelle.

Les revenus ou fractions de revenus dont la perception n'aura lieu qu'au cours d'un ou plusieurs exercices suivants, mais qui sont à rattacher à l'exercice en cause, sont évalués au montant de la quote-part afférente au dit exercice.

PASSIF

10. Subsidés en capital

Les subsidés en capital font l'objet d'une réduction échelonnée au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus.

11. Provision pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, les Conseils d'Administration examinent l'opportunité de constituer des provisions pour couvrir les risques ou les pertes nés au cours de l'exercice.

Les impôts différés, latences fiscales actives et passives sont désormais comptabilisés chez Bundaberg Sugar selon les nouvelles normes comptables IFRS. Les effets sur le compte de résultats consolidé du groupe résultant de cette première application ont été isolés des postes correspondants afin d'en montrer l'impact et de permettre la comparaison avec les résultats de l'exercice précédent.



12. Dettes à plus d'un an

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

13. Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une correction de valeur doit obligatoirement être actée si la valeur estimée de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable. Les provisions fiscales et sociales liées à l'exercice sont constituées. Les montants de provision pour le pécule de vacances sont fixés conformément aux dispositions fiscales. Les provisions sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

14. Comptes de régularisation

Les charges ou fractions de charges afférentes à l'exercice mais qui ne seront payées qu'au cours d'un exercice ultérieur sont évaluées au montant afférent à l'exercice. Les revenus perçus au cours de l'exercice, mais qui sont imputables en tout ou en partie à un exercice ultérieur, sont également évalués au montant qui doit être considéré comme produit pour l'exercice ultérieur. Les produits dont l'encaissement effectif est incertain sont également portés sous cette rubrique.

15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net enregistré par Bundaberg Sugar sur la vente du sucre roux est basé sur le « pool price » applicable par tonne de sucre, celui-ci étant estimé par Queensland Sugar Limited, l'organisation légalement instituée pour réaliser les exportations de sucre roux du Queensland. Tout ajustement entre ce prix et le prix final réalisé est comptabilisé dans l'exercice suivant.

16. Régimes de pensions

- a) Indépendamment des régimes de pension prévus par les dispositions légales en Belgique, certaines sociétés du groupe ont adopté en faveur de leur personnel de cadre et de certaines catégories d'employés, un régime de pension complémentaire. A cette fin, des contrats d'assurance groupe ont été souscrits qui sont alimentés par les cotisations à charge des assurés et des allocations à charge de l'employeur.
- b) Bundaberg Sugar constitue des provisions pour les pensions de son personnel. Celles-ci sont revues chaque année de manière à pouvoir rencontrer les dépenses futures estimées, sur base du niveau futur des rémunérations et de l'ancienneté du personnel ayant droit, escomptées à la date du bilan en fonction des taux d'intérêts actuels applicables selon les échéances présumées

17. Dérogations aux règles d'évaluation

- a) La créance de € 2,3 millions (rubrique V du bilan) sur l'Etat Congolais (ex-Zaïre) résulte d'un accord de rétrocession de 60% des actions de la COMPAGNIE SUCRIERE SCARL, signé en 1977. Elle est toujours considérée comme recouvrable dans sa totalité ; on ne peut cependant se prononcer sur un échéancier précis.
- b) Suite aux fusions en 1989 entre SOGESUCRE S.A., SUIKERFABRIEKEN VAN VLAANDEREN N.V. et FABRIQUE DE SUCRE DE FRASNES-LEZ-BUISSINAL S.A. pour constituer le GROUPE SUCRIER S.A., suite à l'acquisition de DEVOLDER S.A. en 1989 et suite à la scission à effet le 1er septembre 1993 de ADVANCED TECHNICS COMPANY S.A. pour constituer BRUSSELS BIOTECH S.A., tous les amortissements n'ont pas été pratiqués suivant les pourcentages définis ci-avant. Les actifs immobilisés de ces sociétés, acquis avant ces dates de fusions ou scission, ont été amortis à des taux parfois différents de ceux mentionnés ci-avant.
- c) Conformément aux dispositions fiscales, les actifs apportés à la société en 2003 par GROUPE SUCRIER S.A. à ISCAL SUGAR S.A. ou provenant des fusions en 2003 entre celle-ci et SUCRERIE DE FONTENOY S.A. et SUIKERFABRIEK VAN VEURNE N.V. continuent de faire l'objet d'amortissements selon leurs règles d'évaluation d'origine.
- d) Par dérogation, Iscal Sugar avait entrepris initialement d'amortir sur cinq semestres le goodwill enregistré lors de la fusion avec Suikerfabriek van Veurne N.V. mais a décidé ensuite, à partir de l'exercice 2004/2005, d'amortir le solde sur une période de quatre ans.

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société Finasucre sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2009

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Finasucre et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 mars 2009, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 584.558(000) et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de € 9.644(000).

Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe pour l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par le Groupe, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes consolidés clos le 31 mars 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation sont confrontées, ainsi que de leur situation, de leur évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur leur développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 29 juin 2009
Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire
représentée par Vincent Etienne, Associé

Bilan au 31 mars 2009

en 000 €

ACTIF	31-03-2009		31-03-2008	
Actifs immobilisés		149.471		149.471
Immobilisations financières		149.471		149.471
Entreprises liées				
Participations	148.014		148.014	
Autres immobilisations financières				
Actions et parts	1.457		1.457	
Actifs circulants		151.712		155.299
Créances à un an au plus		35.233		1
Autres créances	35.233		1	
Placements de trésorerie		115.904		154.467
Autres placements	115.904		154.467	
Valeurs disponibles		235		540
Comptes de régularisation		340		292
TOTAL ACTIF		301.183		304.770

PASSIF	31-03-2009		31-03-2008	
Capitaux propres		289.803		293.849
Capital		2.232		2.232
Capital souscrit	2.232		2.232	
Plus-values de réévaluation		10		10
Réserves		263.602		263.602
Réserve légale	223		223	
Réserves indisponibles				
Autres	27		27	
Réserves immunisées	3.352		3.352	
Réserves disponibles	260.000		260.000	
Bénéfice (Perte) reporté(e)		23.959		28.004
Provisions et impôts différés		-		
Provisions pour risques et charges		-		
Autres risques et charges	-		-	
Dettes		11.380		10.921
Dettes à un an au plus		10.597		10.565
Dettes fiscales, salariales et sociales				
Impôts			1	
Rémunérations et charges sociales	8		19	
Autres dettes	10.589		10.544	
Comptes de régularisation		783		356
TOTAL PASSIF		301.183		304.770

Compte de résultats au 31 mars 2009

en 000 €

	31-03-2009	31-03-2008
Ventes et prestations	35	
Autres produits d'exploitation	35	
Coût des ventes et des prestations	(465)	2.072
Services et biens divers	383	232
Rémunérations, charges sociales et pensions	81	95
Autres charges d'exploitation	1	1
Provisions pour risques et charges [dotations, (utilisations et reprises)]		(2.400)
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(430)	2.072
Produits financiers	8.646	11.114
Produits des immobilisations financières	2.114	5.072
Produits des actifs circulants	6.532	5.524
Autres produits financiers		517
Charges financières	(1.835)	(1.795)
Autres charges financières	1.835	1.795
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	6.380	11.391
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	6.380	11.391
Impôts sur le résultat	(26)	
Impôts	(26)	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice	6.354	11.391

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice à affecter		34.359		38.405
Bénéfice de l'exercice à affecter	6.354		11.391	
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	28.004		27.014	
Affectations aux capitaux propres				
Résultat à reporter		(23.959)		(28.004)
Bénéfice à reporter	23.959		28.004	
Bénéfice à distribuer		(10.400)		(10.400)
Rémunération du capital	10.400		10.400	

Annexe aux comptes annuels et règles d'évaluation

C 5.4.1 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées - Participations, actions et parts		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	148.342	148.342
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions	-	-
Au terme de l'exercice	148.342	148.342
Plus-values au terme de l'exercice	11	11
Mutations de l'exercice :		
Au terme de l'exercice	11	11
Réductions de valeur au terme de l'exercice	(339)	(339)
Mutations de l'exercice :		
Au terme de l'exercice	(339)	(339)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	148.014	148.014
Entreprises avec lien de participation - Participations, actions et parts		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	1.457	1.457
Mutations de l'exercice :		
Acquisitions	-	-
Au terme de l'exercice	1.457	1.457
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	1.457	1.457

C 5.5.1 PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Dénomination du siège et pour les entreprises belges mention du numéro d'entreprise	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	par la société		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Devise	Capitaux propres ('000)	Résultat net ('000)
	Nombre	%	%				
Groupe Sucrier S.A. Chaussée de la Sucrierie 1 BE-7643 Fontenoy Belgique N° Ent 0402802594	2.113.551	99,73	-	31/03/2009	€	47 106	7.343
Finasucre Investments (Australia) Pty Ltd ABN 75 009 658 164 PO BOX 500 4670 Brisbane - Australie	122.833.643	100,00	-	31/03/2009	AUD	260.757	-
Devolder S.A. Avenue Herrmann- Debroux 40-42 BE-1160 Bruxelles Belgique N° Ent 0422175969	1	0,02	99,98	31/03/2009	€	1.152	66
Socagrim S.P.R.L. NRC Kinshase/Gombe 1556/M Kinshasa Rép. Dém. Du Congo	21	0,05	99,95	31/12/2008	CDF	-	-

C 5.6 PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Placements de trésorerie - autres placements		
Actions et parts		-
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	7.698	4.699
Titres à revenu fixe	55.156	26.368
Titres à revenus fixes émis par des établissements de crédit	-	-
Comptes à terme détenus auprès d'établissements de crédit	53.050	123.400
Avec une durée résiduelle ou de préavis :		
d'un mois au plus	1.850	55.835
de plus d'un mois à un an au plus	51.200	68.015
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	-	-
Comptes de régularisation		
Frais reportés sur l'exercice suivant	38	
Intérêts à recevoir	302	

C 5.7 ÉTAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
État du capital		
Capital social		
Capital souscrit au terme de l'exercice	-	2.232
Capital souscrit au terme de l'exercice	2.232	

	Montants	Nombre d'actions
Représentation du capital		
Catégories d'actions		
Actions sans désignation de valeur nominale	2.232	100.000
Actions nominatives	-	51.335
Actions au porteur	-	48.665
Structure de l'actionnariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise		
SA Wulfsdonck Investments		32,56%
Autres actionnaires nominatifs		18,78%
Actions aux porteurs		48,66%
		100,00%

C 5.9 ÉTAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

en '000 €

	Exercice
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Dettes fiscales échues	-
Dettes fiscales non échues	-
Dettes fiscales estimées	-
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	-
Autres dettes salariales et sociales	8
Comptes de régularisation	
Intérêts encaissés d'avance	783

C 5.10 RÉSULTAT D'EXPLOITATION

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Travailleurs inscrits au registre du personnel		
Nombre total à la date de clôture	1	2
Effectif moyen du personnel calculé en équivalent temps plein	1,5	1,5
Nombre effectif d'heures prestées	2.594	2.594
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs	69	63
Cotisations patronales d'assurances sociales	14	16
Primes patronales pour assurances extralégales	3	2
Autres frais de personnel	(6)	13
Provisions pour risques et charges		
Constitutions	-	-
Utilisations et reprises	-	2.400
Autres charges d'exploitation		
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	1	1

C 5.11 RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Autres produits financiers		
Plus-values sur portefeuille obligataire	-	517
Autres charges financières		
Pertes de change	183	-
Commissions bancaires	35	35
Charges financières diverses	130	201
Moins-values sur portefeuille obligataire	1.488	1.559
Résultats exceptionnels		
Autres produits exceptionnels	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-

C 5.12 IMPÔTS ET TAXES

en '000 €

	Exercice
Impôts sur le résultat	
Impôt sur le résultat de l'exercice	-
Impôts et précomptes dus ou versés	26
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes portés à l'actif	-
Suppléments d'impôts estimés	-
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	-
Suppléments d'impôts dus ou versés	-
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	-
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé	
Revenus définitivement taxés	(2.008)
Déduction intérêts notionnels	(4.298)
Sources de latences fiscales	
Latences actives	3.181
Autres latences actives : report déduction intérêts notionnels	3.181

	Exercice	Exercice précédent
Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers		
Montants retenus à charge de tiers, au titre de		
Précompte professionnel	69	53
Précompte mobilier	1.753	1.753

C 5.13 DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

en '000 €

	Exercice
Description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel Les appointés de la société bénéficient d'un régime de pension extralégale. Les cotisations payées en exécution de contrats d'assurance-groupe sont supportées en partie par le personnel et en partie par la société.	

C 5.14 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

en '000 €

	Exercice	Exercice précédent
Entreprises liées		
Immobilisations financières	148.014	141.014
Participations	148.014	141.014
Résultats financiers	2.356	5.072
Produit des immobilisations financières	2.114	5.072
Produits des actifs circulants	243	-

C 5.15 RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

en '000 €

	Exercice
Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes	
Rémunérations directes et indirectes attribuées à charge du compte de résultats, allouées aux administrateurs et gérants	158
Le commissaire et les personnes avec lesquelles il est lié	
Émoluments du commissaire	28

C 6 BILAN SOCIAL

en '000 €

Commission paritaire dont dépend l'entreprise : 218

Etat des personnes occupées - Travailleurs inscrits au registre du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalent temps plein (ETP)	
	(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	1,0	-	1,0 (ETP)	1,5 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	1 858	-	1.858 (T)	2.594 (T)
Frais de personnel (000€)	81	-	1	-
A la date de clôture de l'exercice		1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel		1	-	1,0
Par type de contrat de travail : Contrat à durée indéterminée		1	-	1,0
Par sexe : Hommes				
Femmes (niv. universitaire)		1	-	1,0
Par catégorie professionnelle : Personnel de direction				
Employés		1	-	1,0

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

ENTRÉES	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	1	-	1,0
Par type de contrat de travail : Contrat à durée indéterminée	1	-	1,0
Par sexe et niveau d'études			
Hommes (universitaire)	-	-	-
Femmes (universitaire)	1	-	1,0
SORTIES	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	1	1	1,5
Par type de contrat de travail : Contrat à durée indéterminée	1	1	1,5
Par motif de fin de contrat : Autre motif	1	1	1,5

C.7 RESUME DES REGLES D'EVALUATION

ACTIF

III. Immobilisations corporelles

Ces actifs sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition y compris les frais accessoires ou à leur coût de revient ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire au taux fiscalement admis sur base de la durée de vie probable.

IV. Les acquisitions de l'exercice sont amorties à partir de leur année de comptabilisation.

V. Immobilisations financières

Ces actifs sont évalués à leur prix d'acquisition, déduction faite des réductions de valeur y afférentes. Les frais accessoires sont incorporés dans le prix d'acquisition.

Des réductions de valeur sont appliquées lorsque la valeur estimative d'un titre est inférieure à la valeur d'inventaire, pour autant que la moins-value ainsi observée ait un caractère durable.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réduction de leur valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

V. & VII. Créances à plus d'un an Créances à un an au plus

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

VIII. & IX. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les titres de placement sont portés à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, frais accessoires exclus. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet de réductions de valeur si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, détenus en direct ou via des instruments collectifs de placements, pour lesquels il existe une cotation régulière et un marché liquide, la valeur retenue est celle du marché à la date de la clôture de l'exercice.

PASSIF

VII. Provisions pour risques et charges

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'Administration, statuant avec prudence, sincérité et bonne foi, examine les provisions à constituer pour couvrir les risques prévus, charges ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

VIII. & IX. Dettes à plus d'un an Dettes à un an au plus

Ces dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Actifs et passifs en monnaies étrangères

Evaluation des avoirs, dettes et monnaies étrangères : les actifs et passifs en devises étrangères sont, en principe, évalués au cours de change à la clôture de l'exercice, compte tenu des couvertures de change éventuelles. Les différences de change sont enregistrées au compte de résultats.



Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des actionnaires de la société anonyme Finasucré sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2009

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2009, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 301.183(.000) et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 6.354(.000).

Responsabilité du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 mars 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 29 juin 2009
Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL
Commissaire

représentée par Vincent Etienne, Associé

**FINASUCRE s.a.**

Avenue Herrmann-Debroux 40-42
BE-1160 Bruxelles – Belgique
Tél. +32 (0)2 661 19 11
Fax +32 (0)2 672 02 22
www.finasucre.com

SOCIÉTÉS**GROUPE SUCRIER s.a.**

Siège social : Chaussée de la Sucrierie 1
BE-7643 Fontenoy – Belgique

Siège de Bruxelles :
Avenue Herrmann-Debroux 40-42
BE-1160 Bruxelles – Belgique
Tél. +32 (0)2 661 19 11
Fax +32 (0)2 672 02 22
www.groupesucrier.be

ISCAL SUGAR s.a.

Siège social : Usine de Fontenoy
Chaussée de la Sucrierie 1
BE-7643 Fontenoy – Belgique
Tél. +32 (0)69 87 17 11
Fax +32 (0)69 44 44 16

Unité de conditionnement et de stockage
Route d'Hacquegnies 2
BE-7911 Frasnes-lez-Buissenal – Belgique
Tél. +32 (0)69 87 50 23
Fax +32 (0)69 87 50 24
www.iscalsugar.com

ISCAL SUGAR b.v.

Zuiveringweg 14
NL-8243 PZ Lelystad – Pays-Bas
Tél +31 320 25 43 44
Fax +31 320 25 26 12
www.iscalsugar.nl

CIE SUCRIERE scarl

BP 10 Kwilu-Ngongo (Bas-Congo)
République Démocratique du Congo
Contact en Belgique :
Tél. +32 (0)2 661 19 11
Fax +32 (0)2 661 19 21

SOCAGRIM sprl

Building BCDC
Kinshasa (Gombe)
République Démocratique du Congo
Contact en Belgique :
Tél. +32 (0)2 661 19 11
Fax +32 (0)2 661 19 21

GALACTIC s.a.

Service commercial – Marketing :
Chaussée de Saint Job 12
BE-1180 Bruxelles – Belgique
Tél. +32 (0)2 332 14 00
Fax +32 (0)2 332 16 11

Usine : Place d'Escanaffles 23
BE-7760 Escanaffles – Belgique
Tél. +32 (0)69 45 49 21
Fax +32 (0)69 45 49 26
www.lactic.com

FUTERRO s.a.

Place d'Escanaffles 23
BE-7760 Escanaffles – Belgique
Tél. +32 (0)69 45 49 21
Fax +32 (0)69 45 49 26

GALACTIC Incorporated

West Silver Spring Drive 2700
53209 Milwaukee – Etats-Unis
Tél. +1 414 462 1990
Fax +1 414 462 2070
www.lactic-us.com

**ANHUI BBKA & GALACTIC
LACTIC ACID COMPANY LIMITED (B&G)**

Daqing Road 73 – Bengbu
233010 Anhui – Chine
Tél. +86 552 20 81 288
Fax +86 552 20 81 299
www.bglactic.com

BUNDABERG SUGAR Ltd

4 Gavin Street – Bundaberg
Queensland 4670 – Australie
Tél. +61 (0)7 41 50 85 00
Fax +61 (0)7 41 50 85 22
www.bundysugar.com.au

155 Wharf Street – Brisbane
Queensland 4000 – Australie
Tél. +61 (0)7 38 35 84 00
www.bundysugar.com.au

BUNDABERG FOUNDRY ENGINEERS Ltd

4 Gavin street – Bundaberg
Queensland 4670 – Australie
Tél. +61 (0)7 41 50 87 00
Fax +61 (0)7 41 50 87 11
www.bfel.com.au